

# Stratégie nationale de transition écologique : Vision, objectifs, actions et mesures

3 février 2023 (version juin 2023)

# La transition écologique, pourquoi ?

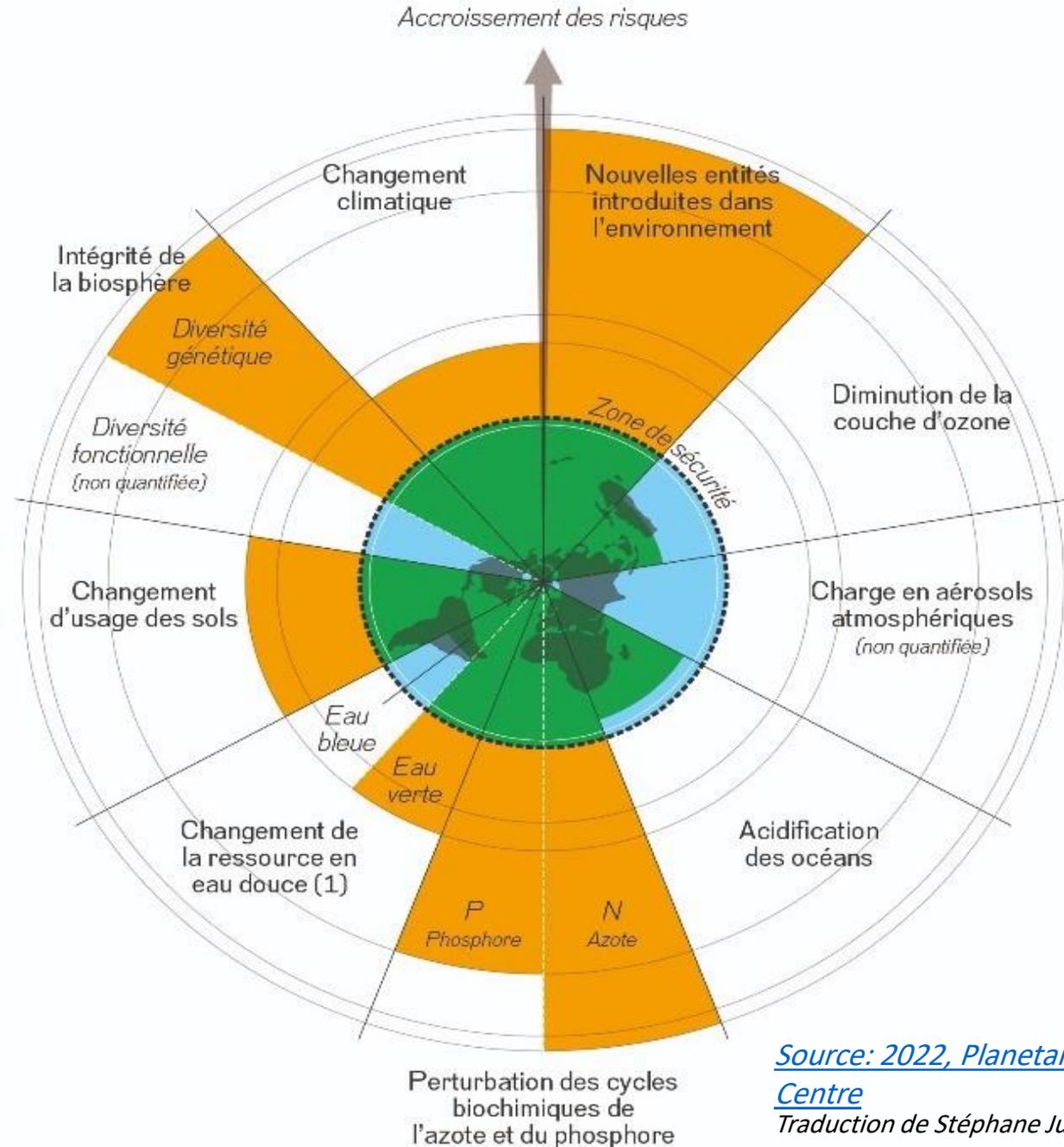
1. Des préoccupations environnementales planétaires majeures: changements climatiques, érosion de la biodiversité, accroissement des pollutions: la Tunisie n'en est pas épargnée.
2. Un sentiment d'urgence de plus en plus partagé.
3. Une prise de conscience que tout notre système social «l'anthroposystème» a besoin d'un véritable changement transformateur.
4. Ce changement transformateur, qui doit être systémique et intégral, est au cœur de la transition écologique.
5. Une telle transformation nécessite une vision stratégique nationale et une volonté politique au plus haut niveau, ainsi qu'une adhésion totale de l'ensemble des parties prenantes de la société et des acteurs économiques.

## **La transition écologique, c'est quoi ?**

*La transition écologique est l'évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète.*

*Elle vise à mettre en place un modèle de développement résilient, durable, socialement juste et inclusif, qui transforme nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.*

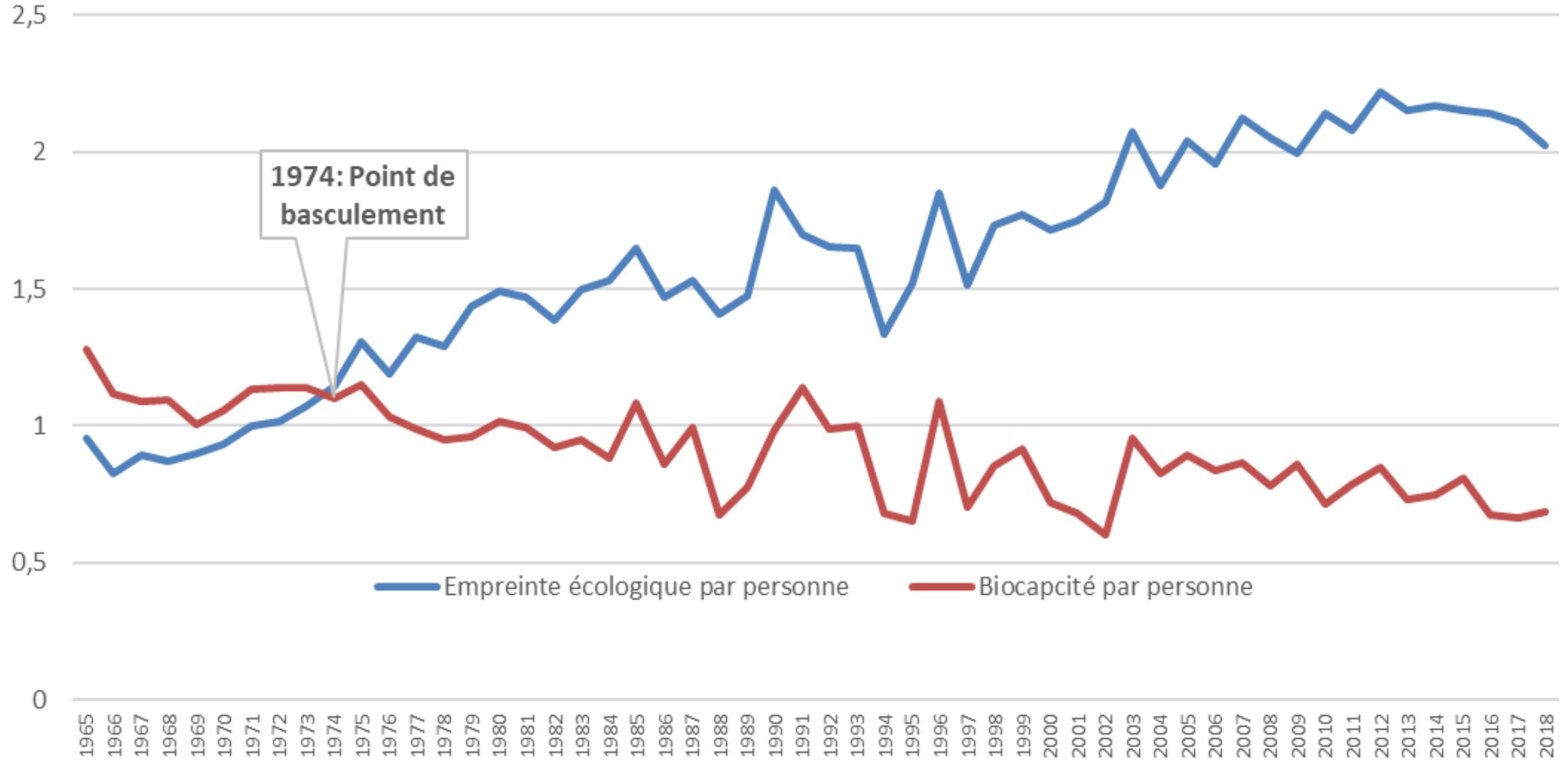
# Les limites planétaires (2022), enjeux de la transition écologique



Les segments en orange sont ceux pour lesquels la limite est atteinte ou franchie. La limite est une zone d'augmentation forte des risques.

*Source: 2022, Planetary boundaries - Stockholm Resilience Centre*  
*Traduction de Stéphane Jungers/Reporterre*

# L'écart entre empreinte écologique et biocapacité de la Tunisie se creuse davantage ! (global ha par personne). 1965-2018



Source: Global Footprint Network, 2022: <https://www.footprintnetwork.org/>

# Une transition écologique en Tunisie, pourquoi ?

- ✓ Un modèle de développement et une gouvernance des ressources naturelles générant des freins au développement durable.
- ✓ Des indicateurs mitigés à négatifs au niveau de la gouvernance des ressources : biodiversité, eau et énergie.
- ✓ Des défis nationaux amplifiés par un contexte global défavorable : crises multiples, changements climatiques, érosion de la biodiversité...
- ✓ Un effort national, public et privé insuffisant pour faire face aux défis. En termes de dépenses d'investissements verts : 1,5% du PIB en moyenne sur les vingt dernières années.
- ✓ Plusieurs stratégies élaborées manquent de portage politique, souvent sectorielles, peu convergentes et très faiblement mises en œuvre.

**Interactions entre développement et écologie :  
Positionnement de la Tunisie à travers quelques indicateurs internationaux**

Indicateurs	Sources	Année la plus récente de l'indicateur	Rang de la Tunisie	Scores ou valeur pour la Tunisie	Intervalles des scores ou valeurs de pays comparables	Tendances (*)
Indice de développement humain ajusté aux pressions planétaires: IDHP	PNUD, 2020	2019	95è sur 195	0,71 sur 1	0,67 à 0,69	Positive, sur 30 ans (même tendance que l'IDH)
Progrès dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable	Sustainable Development Report, 2022	2021	69è sur 193	70,6 sur 100	66,7 à 77,5	Positive, sur 20 ans
Environmental Performance Index	Yale University, 2022	2022	96è sur 180	40,7 sur 100	28,4 à 52,4	Positive, sur 10 ans
Réserve de biocapacité (global hectars par personne)	Global Footprint Network, 2022	2018	-	-1,5 gh/personne	-2,71 à -0,96	Négative, sur 30 ans
Productivité nationale de l'eau	Banque mondiale, 2022	2017	-	9,3 USD/m3	12,4 à 44,5	Positive sur 25 ans. Mitigée sur les 10 dernières années
Intensité énergétique nationale	Banque mondiale, 2022	2019	-	3,8 MJ/USD	3,3 à 5,3	Positive sur 20 ans. Mitigée sur les 10 dernières années

(\*) Vert: Progrès. Orange: Tendance mitigée. Rouge: Régression.

# Les grandes orientations de la transition écologique en Tunisie

Adopter une vision holistique et systémique du développement durable : placer l'environnement au cœur des priorités nationales

Instaurer une gouvernance institutionnelle appropriée et performante de l'environnement au sein d'une dynamique globale et concertée du développement durable

Gérer durablement les ressources naturelles: eaux, sols, forêts, écosystèmes, mer et littoral, ressources minières

Favoriser un accès équitable et durable aux bénéfices des ressources naturelles

Gérer harmonieusement le territoire et optimiser les activités économiques et leurs interactions

Prévenir et réduire significativement les nuisances, éradiquer les points chauds de la pollution et favoriser l'économie circulaire, verte et bleue

Réduire l'empreinte écologique des diverses activités économiques et promouvoir les modes de consommation et de production durables

Accélérer l'adaptation aux changements climatiques et renforcer la résilience de toutes les activités et des milieux, notamment l'agriculture, le tourisme, la santé et le littoral

Asseoir des mécanismes et des instruments de financement vert, y compris l'éco-fiscalité, la tarification adéquate des ressources et le green banking

# Analyse SWOT abrégée

## FORCES

- Engagement des pouvoirs publics dans des réformes structurelles profondes : Vision Tunisie 2035.
- Arsenal juridique assez étoffé et adhésion de la Tunisie à la plupart des conventions et accords internationaux.
- Existence d'organismes publics dédiés à la protection de l'environnement depuis plus de trente ans.
- Existence d'instruments et de mécanismes opérationnels : EIE, FODEP, FNTE, TPE...
- Des instituts d'enseignement universitaire et des centres de recherche spécialisés actifs (pôle de Bordj Cedria, Institut des zones arides, etc.).
- Réalisations réussies de projets et programmes de protection de l'environnement, conservation des RN et efficacité énergétique.
- Une prise de conscience des enjeux écologiques, chez certains décideurs et agents économiques
- Des atouts et des potentialités naturelles encore abondants et diversifiés.
- Des savoir-faire traditionnels et locaux encore présents.
- Une longue tradition de coopération internationale dans le domaine.
- Émergence d'une jeune génération active sensible à la question écologique.

## OPPORTUNITES

- Tendances mondiales et régionales (Méditerranée et Afrique) favorables à la transition écologique
- Evolution spectaculaire de la finance verte, de l'économie verte, bleue et circulaire et des instruments des marchés du carbone, au niveau mondial
- Des progrès scientifiques et techniques majeurs dans les domaines de la transition écologique et énergétique

## FAIBLESSES

- Fragilité des institutions de protection de l'environnement et manque de personnel.
- Prépondérance des priorités financières, économiques et sociales aux dépens des préoccupations écologiques.
- Procédures lourdes et compliquées
- Politiques tarifaires des ressources ne reflétant que peu leur rareté.
- Des pratiques de production souvent non respectueuses des limites des ressources.
- Une gouvernance institutionnelle en déphasage par rapport aux nouveaux défis : manque d'efficacité, doubles emplois ou vides institutionnels (ex : pas d'organisme de gestion des eaux de pluie).
- Faible intégration de l'environnement dans les stratégies et plans sectoriels: cloisonnement sectoriel.
- Des systèmes d'information et d'observation environnementales lacunaires.
- Forte tendance au consumérisme, encouragée par une publicité non responsable.
- Pauvreté et inégalités sociales accentuées.
- Un système éducatif et de formation des ressources humaines en déphasage par rapport aux défis environnementaux actuels.
- Absence d'une gestion du savoir scientifique et culturel en la matière.
- Absence d'un cadre de dialogue sociétal en matière de développement durable.
- Système de production **non sobre en carbone, peu concurrentiel et à faible valeur ajoutée.**

## MENACES

- Menaces grandissantes liées aux effet des changements climatiques
- Risques de crises sanitaires globales: pandémies
- Guerres et conflits régionaux et globaux
- Volatilité des marchés de l'énergie, et des matières
- Dégradation continue de la notation souveraine de la Tunisie

# Vers une vision de la transition écologique juste de la Tunisie :

## Les principes fondateurs

1. La promotion du bien-être humain, dans sa dimension matérielle et immatérielle.
2. La réalisation de l'équité sociale et de la justice intra et inter générationnelle.
3. La prise en compte de l'environnement, dans toutes ses composantes, en tant qu'ensemble de systèmes intégrés et complexes, dont l'anthroposystème fait partie.
4. La quête continue et progressive de la durabilité dans toutes ses dimensions : dans une première étape, s'aligner sur les objectifs de développement durable 2030.
5. La valorisation de l'ensemble du patrimoine national : naturel, culturel et civilisationnel.
6. La participation de l'ensemble des acteurs socio-économiques.

# Vision de la transition écologique de la Tunisie à l'horizon 2050

*Le bien-être matériel et immatériel des générations actuelles et futures est assuré, dans le cadre d'un modèle de développement économique et social juste et inclusif, sobre en ressources naturelles et en énergie, écologiquement neutre, adapté aux changements climatiques et résilient aux crises et catastrophes.*

# Objectif stratégique 2035

Assurer la pérennité du capital naturel et améliorer l'efficacité des ressources dans les activités de développement.

**Objectif 1.**  
Instaurer une gouvernance institutionnelle systémique, intersectorielle et territoriale et mettre à disposition des systèmes de financement adaptés et accessibles.

**Objectif 2.**  
Renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des secteurs, des milieux et des populations et réduire l'intensité carbone, pour atteindre la neutralité en 2050.

**Objectif 3.**  
Assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles, préserver et restaurer les écosystèmes.

**Objectif 4.**  
Eradiquer à terme les points chauds de pollution, décontaminer et réhabiliter les sites pollués, et assier les bases de l'économie circulaire dans les modes de consommation et de production des divers agents économiques.

**Objectif 5.**  
Développer la culture environnementale, les sciences et la connaissance, la qualification des ressources humaines, dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable et leur diffusion auprès des divers acteurs.

Gouvernance & financement

Changements climatiques

Ressources naturelles et biodiversité

Consommation et production durables et lutte contre la pollution

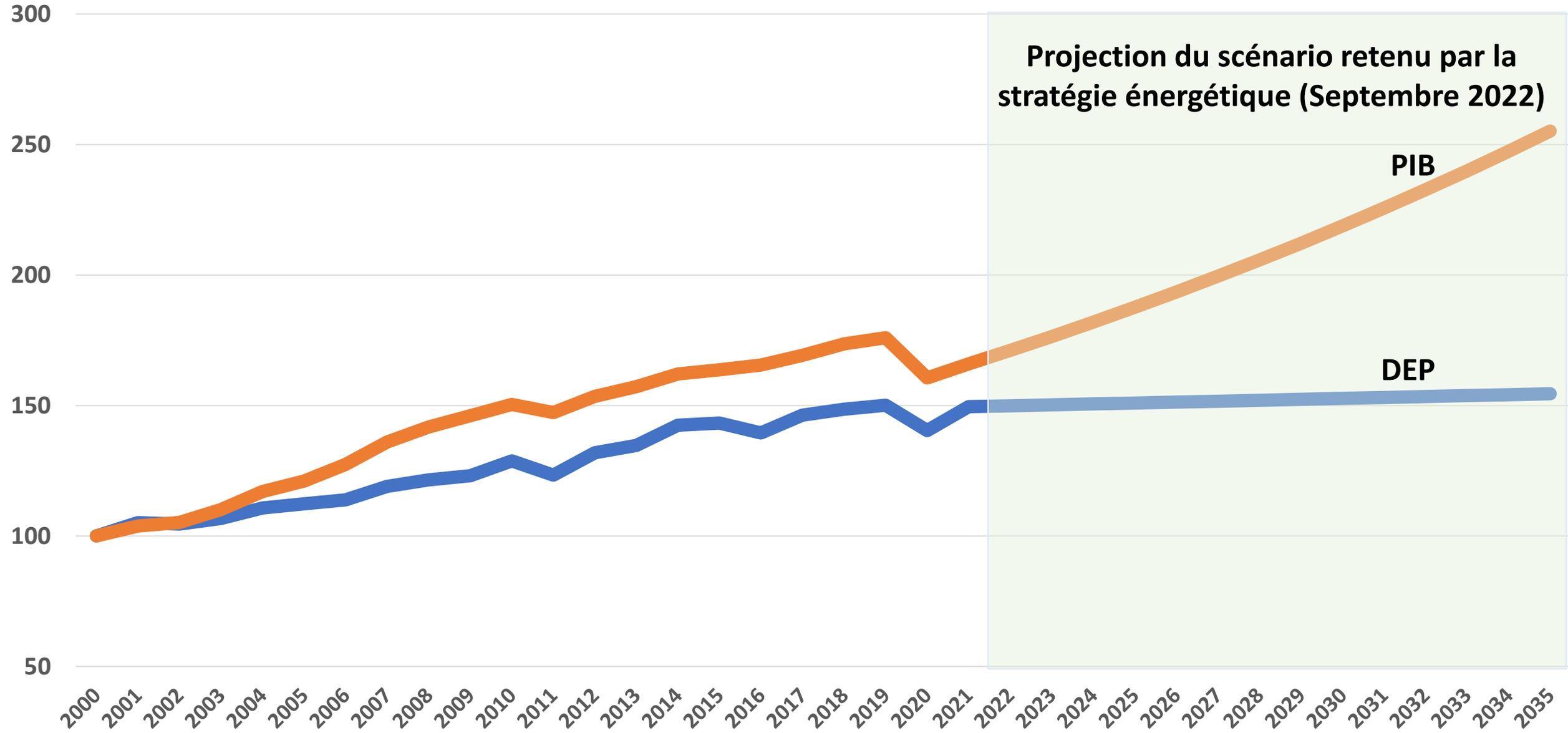
Culture, science et connaissance

Objectifs spécifiques

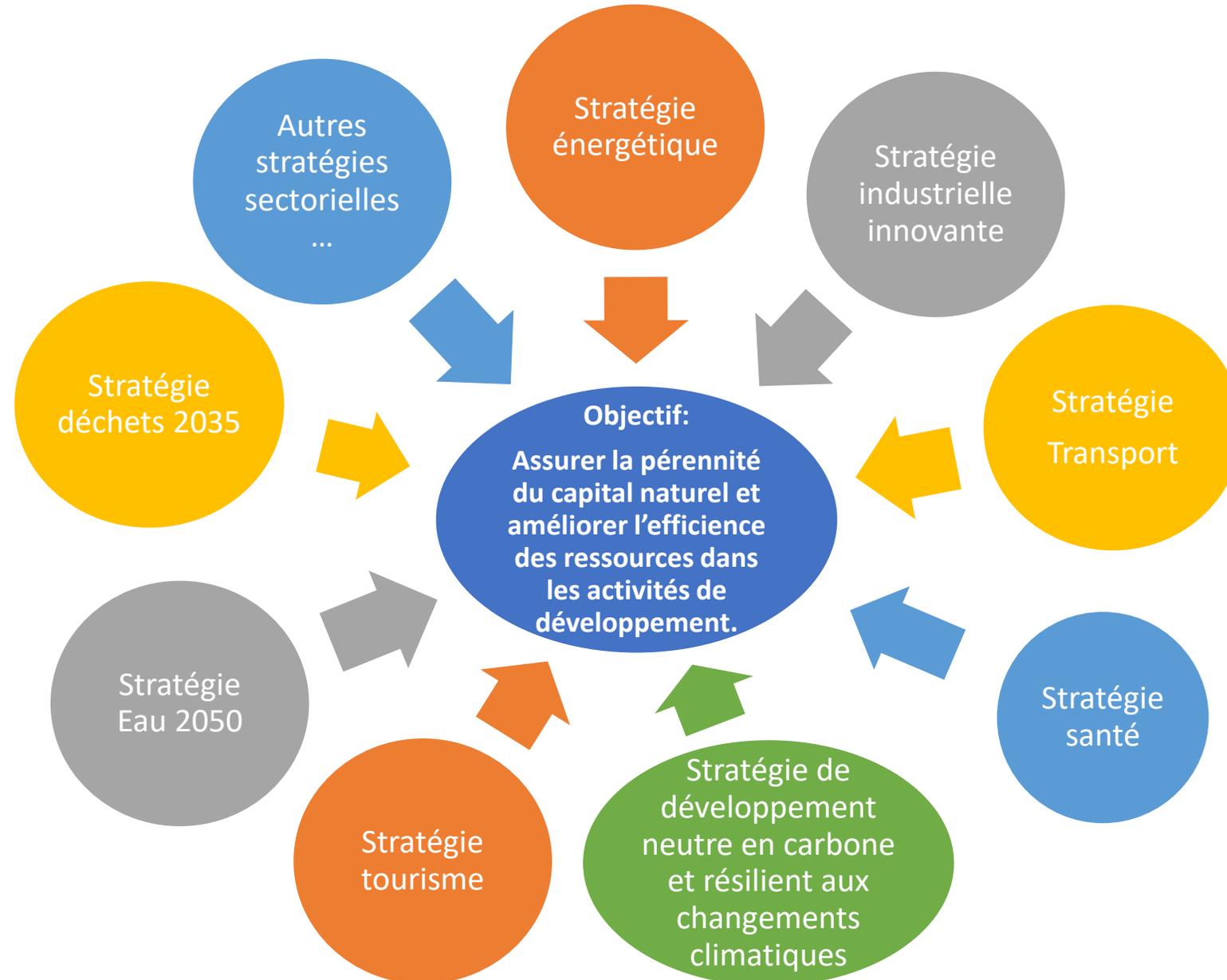
Domaines d'action

## Exemple de découplage:

Le découplage entre la demande totale d'énergie primaire (DEP) et le PIB  
(Base 100 année 2000)

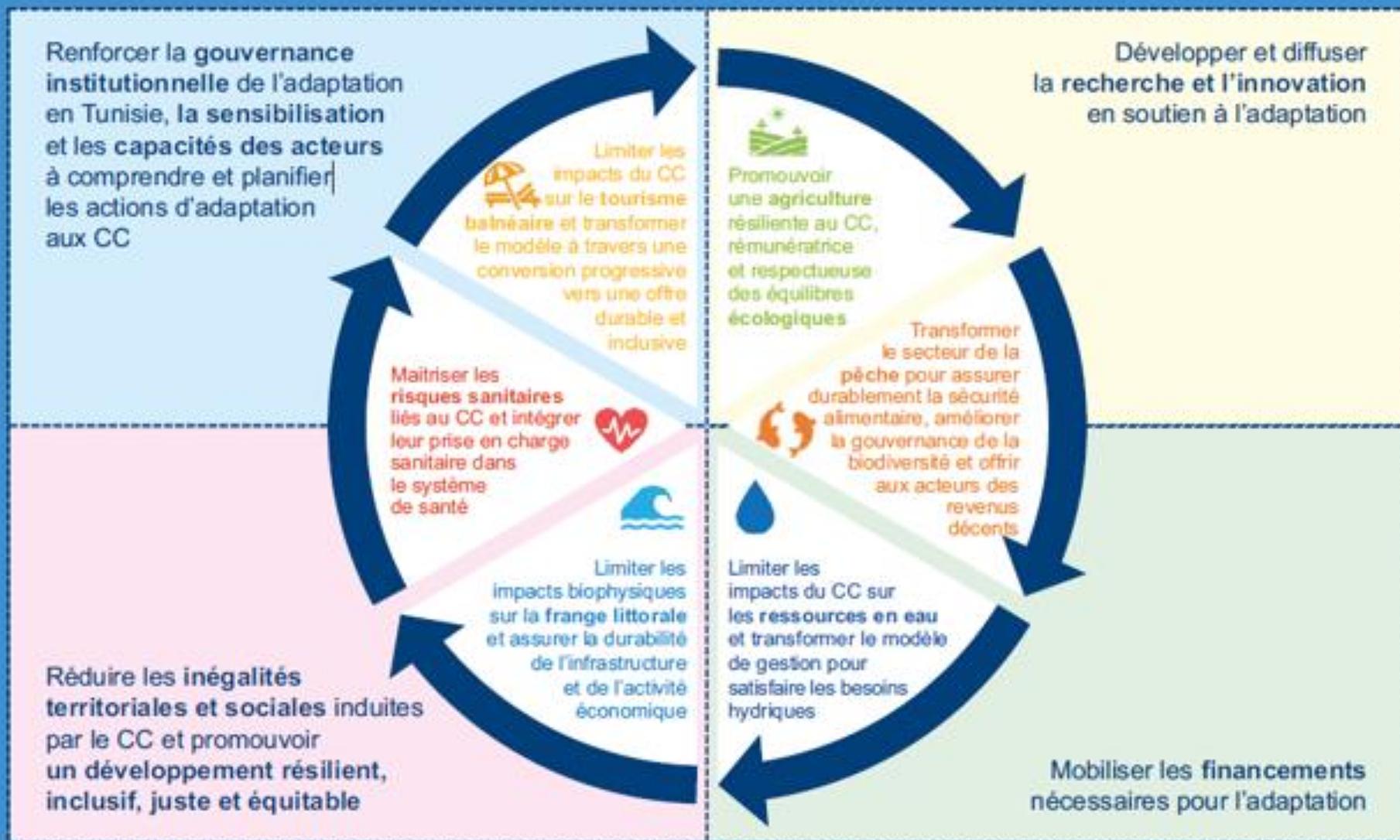


# La vision de la transition écologique contribue à la convergence des stratégies sectorielles vers la durabilité

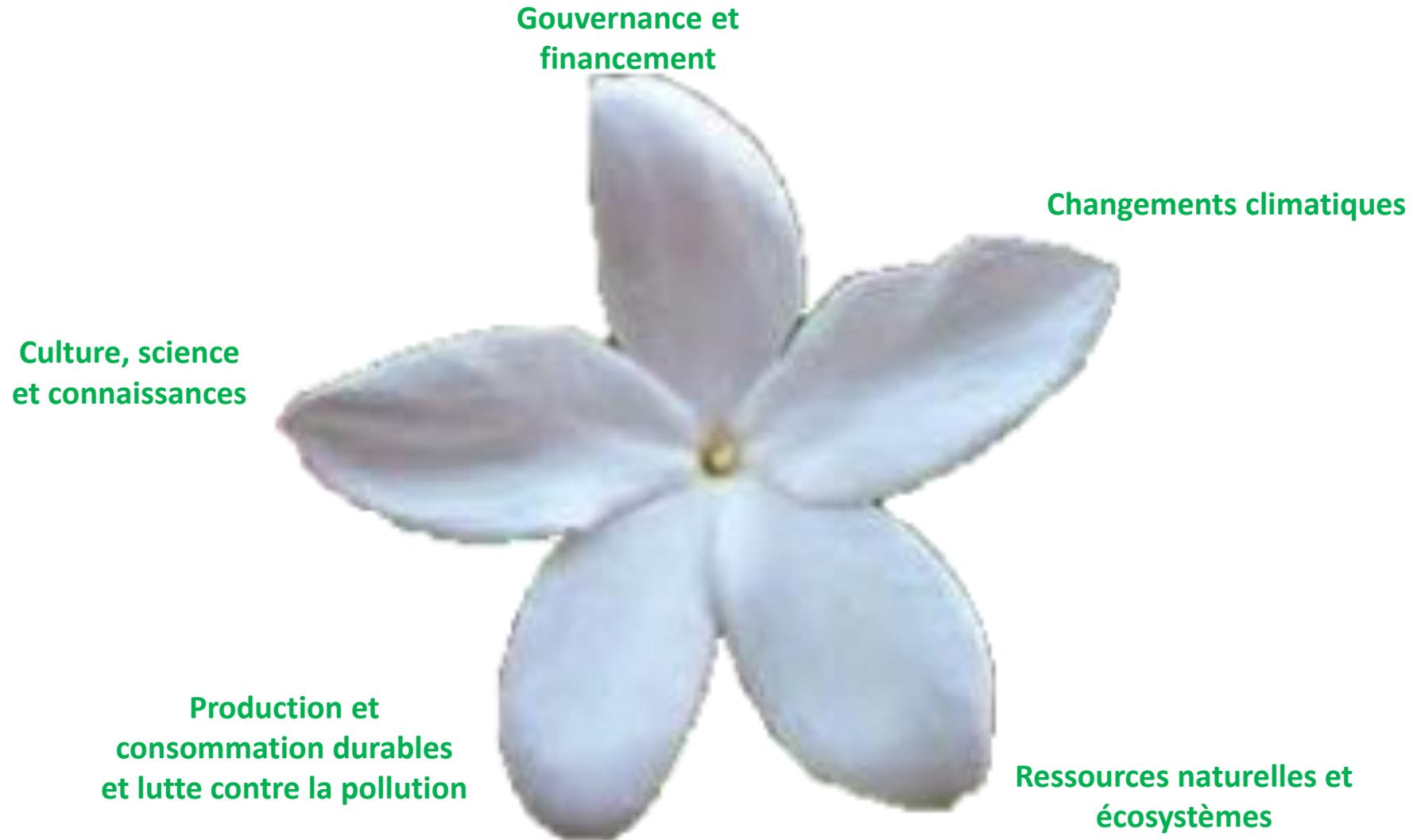


# Vision 2050 de la stratégie de développement neutre en carbone et résilient aux CC: Volet Résilience

**Vision 2050** : « Une Tunisie résiliente aux changements climatiques, ayant significativement réduit les vulnérabilités et renforcé les capacités d'adaptation de ses écosystèmes, de sa population, de son économie, de ses territoires, et opéré les transformations nécessaires à même d'assurer un modèle de développement socio-économique inclusif et durable »



## Les cinq domaines d'action piliers de la transition écologique de la Tunisie, symbolisés par la fleur de jasmin



## **1. Gouvernance et financement**

- Les systèmes d'information et d'aide à la décision politique
- La gouvernance institutionnelle : inciter les institutions à se doter d'unités de mise en œuvre de la SNTE et les doter des moyens nécessaires (humains, financiers, matériels ...)
- La planification intégrée de l'environnement et du territoire
- La participation du public à la prise de décision
- Les mécanismes de financement et les instruments économiques
- La coopération internationale

## **2. Changements climatiques**

- L'atténuation: réduction de l'intensité carbone
- L'adaptation des secteurs, des milieux et des populations
- Le renforcement des capacités de résilience aux catastrophes et de la transparence au sujet des risques

## **3. Ressources naturelles et écosystèmes**

- La gestion durable des ressources naturelles
- La restauration et la régénération des écosystèmes

## **4. Consommation et production durables et lutte contre la pollution**

- La prévention et le contrôle de la pollution
- La dépollution des points chauds et la restauration des sites contaminés
- La promotion des comportements de consommation durable : ménages, administrations, secteur privé
- La promotion de la production durable : systèmes productifs et efficacité des ressources
- La mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale, y compris enquêtes épidémiologiques et suivi de l'état de santé des populations les plus exposées à la pollution

## **5. Culture, science et connaissances**

- Le développement des connaissances scientifiques et techniques
- La promotion de la culture environnementale
- La communication: éducation et sensibilisation

# Les actions majeures par domaine d'intervention

## La gouvernance institutionnelle et le financement de la transition écologique

- La réforme du cadre institutionnel de gouvernance, dont création d'une Haute instance de la transition écologique et restructuration et développement organisationnel des agences spécialisées.
- Mise en place d'Unités chargées du suivi de la transition écologique dans tous les secteurs
- L'harmonisation et le renforcement des systèmes d'information statistique et d'aide à la décision politique en matière d'environnement et de développement durable.
- La planification intégrée et harmonieuse de l'environnement et du territoire.
- Le développement du cadre légal et des outils de la participation du public à la prise de décision en matière d'environnement.
- Le développement des mécanismes de financement et des instruments économiques appropriés pour accompagner la transition écologique.
- Le développement de la coopération bilatérale et multilatérale, y compris avec les pays du Sud.

## Changements climatiques : adaptation, résilience et atténuation

- La mise en œuvre de la CDN 2021 par l'ensemble des secteurs concernés, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation.
- La mise en œuvre de la stratégie d'adaptation et de résilience du littoral aux changements climatiques.
- La mise en place d'un système national d'alerte climatique précoce.
- La mise en œuvre du plan d'action national relatif au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2030)

## La gestion durable des ressources naturelles et restauration des écosystèmes

- L'élaboration d'une vision et d'un programme national pour une agriculture durable et résiliente : « l'agroécologie », qui assure à la fois la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et la pérennité des éléments du capital naturel : sols, eaux, forêts et écosystèmes.
- La protection, la restauration et la régénération des écosystèmes (continentaux et marins) et la biodiversité biologique contre toutes les formes de nuisance et de menace, dont les changements climatiques et les espèces introduites et invasives.
- La lutte contre la désertification et la dégradation des sols (Stratégie nationale de lutte contre la désertification 2018-2030 et Stratégie de préservation de la biodiversité post-2020 à l'horizon 2030)

## La promotion des modes de production et de consommation durables et la lutte contre la pollution

- La rénovation et le renforcement des mécanismes et des instruments de précaution et de prévention de la pollution.
- La modernisation et le renforcement des mécanismes de surveillance des milieux et de contrôle de la pollution.
- L'éradication progressive des points chauds de la pollution et la restauration des sites contaminés.
- La mise en œuvre immédiate du plan d'action national de consommation et production durables, élaboré en 2016.
- La mise en œuvre des stratégies nationales d'économie verte (2017), bleue (2022) et circulaire (en cours)
- La mise en œuvre de la stratégie industrielle verte et résiliente: efficacité des ressources : eau, énergie et matières.
- La mise en œuvre de la stratégie 2035 de gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l'économie circulaire.
- La mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale.

## Culture, science et connaissances en faveur de la transition écologique

- Le développement des connaissances scientifiques et de la recherche transdisciplinaire en la matière.
- La formation académique et professionnelle des ressources humaines dans tous les domaines servant la transition écologique.
- La promotion d'une culture de la transition écologique auprès de l'ensemble des acteurs de la société, à travers la communication, l'éducation et la sensibilisation destinées aux enfants, aux jeunes et aux opérateurs économiques.

Mesures et cibles de la stratégie  
de transition écologique par  
domaine d'action

## Mesure et cibles transversales de la Stratégie de transition écologique

### Résultantes de l'ensemble des programmes et mesures à mettre en œuvre

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (horizon du Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (horizon de la vision Tunisie 2035)	Cibles 2050 (pour certains indicateurs)
1. Assurer une analyse et un suivi réguliers des indicateurs transversaux de la Stratégie de transition écologique.	OTEDD, INS  En collaboration avec le Ministère de l'économie et de la planification	Indice de performance environnementale (EPI). Valeur de base 2022 max 100 points	40,7	42	52	70
		Score de progrès dans la réalisation des 17 ODD. Valeur de base 2021 valeur max 100	70,6	72	82	92
		IDHP. Valeur de base 2019. Score maximal 1.	0,71	0,71	0,80	0,90
		Réserve en biocapacité. Valeur de base 2018 valeur max 0	-1,33 gha/hab.	-1,4	-1,0	0,0
		Coût de dégradation de l'environnement en pourcentage du PIB.	2,52% (estimation 2008. source : Larsen B., 2011)	-	2%	1%

# Mesures, cibles et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 1. Gouvernance institutionnelle et financement de la transition écologique

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (horizon du Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (horizon de la vision Tunisie 2035)	Cibles 2050 (pour certains indicateurs)
<b>2. Créer et installer une haute instance de la Transition Ecologique (HITE) présidée par le/la Chef(fe) de Gouvernement, avec un rôle de régulation et d'arbitrage entre secteurs, dans le cadre du futur Code de l'environnement</b>	Présidence du Gouvernement et législateur	Le texte législatif de la HITE est promulgué, l'instance est opérationnelle et se réunit régulièrement. Minimum une réunion annuelle régulière. Valeur de base, nombre de réunions régulières, 2022.	0	3	13	-
<b>3. Adopter le Code de l'environnement et ses textes d'application, notamment l'outil évaluation environnementale stratégique (EES) des politiques, plans et programmes publics.</b>	Présidence du Gouvernement et législateur	Code et textes d'application publiés au JORT. Valeur de base 2022.	0	1	-	-
<b>4. Restructurer et renforcer les organismes spécialisés en matière environnementale, aussi bien ceux qui dépendent actuellement du ministère chargé de l'environnement (ANPE, APAL, ANGED, ONAS...) que d'autres départements (ex : Institut des régions arides, etc.). <b>Créer des unités de suivi par secteurs.</b></b>	Présidence du Gouvernement et ministère de l'Environnement	Les textes de restructuration et renforcement des organismes environnementaux sont publiés au JORT et la réorganisation est développée et opérationnelle. Valeur de base 2022.	0	1	-	-

Mesures, cibles et acteurs de la Stratégie de transition écologique						
Domaine 1. Gouvernance institutionnelle et financement de la transition écologique						
Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (horizon du Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (horizon de la vision Tunisie 2035)	Cibles 2050 (pour certains indicateurs)
5. Rattacher l’Observatoire tunisien de l’environnement et du développement durable (OTEDD) à la Primature et renforcer ses moyens humains et matériels, en tant qu’outil d’information et d’aide à la décision politique et de prospective environnementale.	Présidence du Gouvernement et ministère de l’Environnement	L’OTEDD est rattaché à la Primature et son organisation est renforcée. Valeur de base 2022.	0	1	-	-
6. Développer un système national de comptabilité environnementale et des écosystèmes (comptes satellites), comme partie intégrante du système national de la statistique (source d’inspiration : PNUE).	Ministère de l’économie et de la planification (MEP), INS, Conseil national de la statistique, Ministère de l’environnement	Le système de comptabilité environnementale et des écosystèmes (SCEES) est opérationnel. Valeur de base 2022.	0	0	1	
7. Elaborer un nouveau Schéma Directeur d’Aménagement du Territoire National (SDATN) à l’horizon 2050, en collaboration avec tous les départements et régions.	Ministère de l’équipement et de l’habitat, en collaboration avec tous les départements	Le SDATN est approuvé par la loi et ses instruments d’application promulgués et mis en œuvre. Valeur de base 2022.	Le dernier SDATN en date est celui de 2007 (non approuvé officiellement)	1		

# Mesures, cibles et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 1. Gouvernance institutionnelle et financement de la transition écologique

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (vision Tunisie 2035)	Cibles 2050 (pour certains indicateurs)
8. Mettre en place un Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) en tant qu'Instance consultative et de débat sur les questions de développement, représentative de l'ensemble des parties prenantes de la société.	Présidence du Gouvernement PG et législateur	Une loi de création et d'organisation du CESE est promulguée et le Conseil est installé et opérationnel.	0	1		
9. Créer un Fonds commun de la transition écologique et énergétique (FOCTEE) en restructurant plusieurs fonds et taxes existants : Fonds de dépollution, (FODEP), Fonds de la Transition Energétique (FTE), Fonds de protection des zones touristiques (FPZT), Taxe de protection de l'environnement (TPE), FODEC....	PG et MF	Le texte législatif de création du Fonds et le texte d'application sont promulgués. Valeur de base 2022.	0	1	-	-
10. Créer une banque spécialisée dans la finance verte et un fonds souverain d'investissement vert.	PG ; MF ; CDC	La Banque verte et le fonds souverain d'investissement sont constitués et opérationnels. Valeur de base 2022.	0	Fonds souverain vert	Avant 2030, Banque verte	-
11. Adopter des mesures visant à mettre la réglementation bancaire au service de la transition écologique, notamment en introduisant un nouveau cadre macroprudentiel.	BCT en collaboration avec le MF, le CMF et le CBF.	Un projet de « verdissement » de la réglementation bancaire est discuté entre le Gouvernement et la BCT et des décisions sont prises.	0	1	1 (2030) mise en oeuvre	-
12. Créer un poste de conseiller spécial auprès du Chef de l'Etat chargé de la transition écologique et du climat	Présidence de la République, après	Le Conseiller est nommé et son service d'appui et de suivi est installé.	0	1	-	-

## Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 2. Changements climatiques : CDN et Stratégie de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>13. Mettre en œuvre les mesures préconisées dans la CDN (version 2021) (SDNC-RCC) visant la neutralité carbone en 2050</b>	Présidence du Gouvernement et ensemble des secteurs.	Taux de réduction de l'intensité carbone.	-	-	45% en 2030	Neutralité carbone
<b>14. Mettre en œuvre les mesures de la stratégie Energie 2035</b>	Présidence du Gouvernement  Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, ANME et autres ministères sectoriels	Pourcentage de réduction de la demande par l'efficacité énergétique	Année de référence 2021	-12%	-30%	
		Pourcentage de la couverture de la demande à partir les énergies renouvelables	Année de référence 2021	10%	35%	Plus de 60%
		Chauffe-eau solaires et photovoltaïques autonomes et accessibles à tous. Orienter la subvention des hydrocarbures vers les énergies renouvelables. Surface de panneaux solaires en Millions de m <sup>2</sup>	1 M m <sup>2</sup>	2 M m <sup>2</sup>	2,9 M m <sup>2</sup> (2030)	-
		Smartgrid généralisée et tarification différentielle mise en place	0	20%	100%	100%
		Cogénération adoptée par l'ONAS et par les unités industrielles et touristiques qui s'y prêtent.	-	15%	50%	100%
		Tous les bâtiments publics disposent d'un plan d'action d'efficacité énergétique et l'appliquent.	0	10%	100%	100%

## Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 2. Changements climatiques : Fondé sur la Stratégie de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
15. Mettre en œuvre les stratégies sectorielles d'adaptation et de résilience aux changements climatiques de l'agriculture, de la santé et du littoral.	Ministères sectoriels en collaboration avec le ME	Le portefeuille des actions sectorielles d'adaptation de 2016 est mis à jour et opérationnel.	Portefeuille 2016	1	-	-
		L'élévation du niveau de la mer est prise en considération dans les règlements d'urbanisme et l'occupation du DPM.	0	1	1	1
		Linéaire de plages érodées réhabilitées.	32 km	40 km	100 km	300 km
16. Accentuer les actions de reboisement et de protection contre les incendies de forêt et s'engager dans l'initiative Green Corridor Africa en faisant de la Tunisie la plaque tournante du projet (leader)	Ministère de l'agriculture	Accroissement du taux de reboisement. Base 100, 2021.  Intégration de l'initiative Green Corridor dans le Plan 2023-25	100	105	120	150
17. Mettre en place un système national d'alerte climatique précoce, connecté aux réseaux internationaux spécialisés en la matière.	Ministère de l'environnement en collaboration avec l'INM et le ministère de l'agriculture	Système d'alerte précoce multisectoriel mis en place et opérationnel (étude réalisée)	0	1	-	-

## Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 2. Changements climatiques. Fondé sur la Stratégie de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
18. Mettre en œuvre les mesures du Plan d'action national relatif au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.	Ministère de l'environnement en collaboration avec la Commission Nationale de lutte contre les catastrophes et les ministères concernés	Financement des mesures préconisées et mise en œuvre entamée : nombre de villes disposant d'un plan d'intervention	5	8	20	Toutes les villes vulnérables aux catastrophes naturelles et industrielles
19. Réaliser une action modèle d'adaptation et de résilience climatique : « Kerkennah modèle de transition écologique » comme projet phare réussi de préservation d'un écosystème insulaire, d'adaptation et de résilience climatiques et de conservation et valorisation du patrimoine culturel.	Ministère de l'environnement, en collaboration avec les ministères et parties concernés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Île déjà labellisée « Sustainable Island label » de l'organisation SMILO (The Small Islands Organisation) et les activités économiques et urbaines basées sur le principe de la transition écologique</li> <li>- Mobilité douce, avec amélioration de la liaison aérienne vers le continent en cas d'urgence (notamment santé)</li> <li>- Restauration, puis gestion rationnelle des écosystèmes</li> <li>- Système de gestion des déchets modèle (sans plastique, circularité, recyclage, compostage ...)</li> <li>- Utilisation des énergies solaire et éolienne (avec systèmes de récupération en fin de vie)</li> <li>- Réhabilitation des charfyas et bannissement des nasses en plastique</li> <li>- Réutilisation des eaux traitées</li> <li>- Eaux pluviales collectés et utilisés</li> <li>- Eau de mer dessalée ; Eau générée à partir de l'air...</li> </ul>	Charfyas classées Patrimoine mondial de l'UNESCO (2021)	Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie locale de transition écologique	Finalisation du projet pilote SMILO 2030	Généralisation à d'autres territoires

# Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 3. Gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (horizon du Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (horizon de la vision Tunisie 2035)	Cibles 2050 (pour certains indicateurs)
<b>20. Engager un programme d'économie d'eau et de réduction des pertes, y compris entre autres : optimisation des systèmes d'irrigation, stockage domestique et institutionnel des eaux pluviales, réutilisation des eaux usées traitées</b>	Ministère de l'Environnement Ministère de l'Agriculture et des ressources hydraulique et de la pêche MARHP, Tous les secteurs et acteurs socio-économiques	Productivité nationale de l'eau tous usages confondus, en USD/m3. Valeur de base de 2020.	11,3	15	80	150
<b>21. Valorisation des eaux usées traitées ; sources non conventionnelles et du margine dans les domaines agricole, industriel et écologiques ; développement des normes y afférentes</b>	ONAS MARHP Ministère du tourisme MT Ministère de l'Industrie MI	Pourcentage des eaux valorisées.	22% (62 millions) 2019	30%	50%	100%
<b>22. Actualiser la carte agricole en y intégrant les zones sensibles à protéger et introduire l'agroécologie et l'agroforesterie</b>	MARHP UTAP	Carte agricole révisée tous les dix ans	Carte actuelle	1	-	-

# Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 3. Gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (horizon du Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (horizon de la vision Tunisie 2035)	Cibles 2050
<b>23. Préparer un plan d'action pour la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques dans l'agriculture et pour l'élimination des produits dangereux pour la santé et des pesticides périmés et accélérer les activités de réduction des POP (polluants organiques persistants)</b>	MARHP ; ME, en collaboration avec le ministère de la santé	Plan d'action validé et sa mise en œuvre entamée.	0	1	S'aligner sur la cible 2.4 de l'ODD 2	Vers un usage accru des biopesticides

# Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 3. Gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025 (horizon du Plan 2023-2025)	Cibles 2035 (horizon de la vision Tunisie 2035)	Cibles 2050
24. Mettre en œuvre le plan d'action national de protection de la biodiversité 2018-2030, y compris les mesures de conservation et de reproduction des ressources génétiques nationales.	ME ; MARHP ; Autres ministères sectoriels concernés	Elaboration des textes juridiques relatifs à l'échange et l'accès aux ressources génétiques et le partage de leurs bénéfices	0	1		
		Augmentation de la surface des aires protégées terrestres et marines pour la protection des espèces ; des écosystèmes pour atteindre les normes internationales	30 hors site RAMSAR	35	50	Tous les sites d'intérêt pour la BD
		Réalisation des liste rouges pour les espèces et les habitats menacées ; mise en place de programmes spécifiques de protection	0	10		
		Elaboration de la liste verte des aires protégées	0	1		
		Augmentation du nombre de projets basés sur la nature	0			
		Mise en œuvre du plan d'action national relatif aux espèces invasives	0			

**Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique**  
**Domaine 3. Gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes**

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>25. Adopter et mettre en œuvre la Stratégie d'économie bleue (stratégie transsectorielle, dont des mesures sont identifiées dans les divers domaines d'action).</b>	Secrétariat général des affaires maritimes; MARHP; ME; Ministère du transport (MT)	Dont : pêche et aquaculture durables ; protection et restauration des écosystèmes marins et côtiers ; navigation maritime propre ; énergies renouvelables marines ; littoral sans plastique.	0	1 (certaines actions sont prévues dans le Plan 2023-2025)	1	1
<b>26. Engager un programme d'extension des aires marines protégées. Objectif méditerranéen 30% en 2030.</b>	ME; APAL; MARHP	Proportion des aires marines et côtières protégées, en pourcentage de la surface marine.	-	10%	30%	30%
<b>27. Elaborer et mettre en œuvre un programme de réhabilitation des sols dégradés, dans le cadre du PAN-LCD mis à jour.</b>	MARHP; ME	Actions adoptées, financement mobilisé et mise en œuvre entamée. Pourcentage des sols restaurés et réhabilités. Base PAN LCD 2016-2030	100	105	738,6 milles ha (2030 PAN-LCD)	150
<b>28. S'engager dans la neutralité de dégradation des terres</b>	MARHP; ME	Reconversion des forêts en terre agricole stoppée. Productivité des forêts et proportion du carbone séquestré améliorées.	Non quantifié	-	2,2 Millions (cible du PAN-LCD à 2030)	-
<b>29. Développer et mettre en œuvre un plan d'action de développement durable des oasis traditionnelles, en s'inspirant du projet-pilote réalisé en 2018/21 dans 6 oasis: Kébili 1, Gabès 1, Tozeur 3 et Gafsa 1</b>	ME et MARHP; Ministère du Tourisme; Ministère de la culture	Nombre d'oasis traditionnelles restaurées. Base 2022. Projet WAHA intégré dans le plan 2023-25	6 oasis pilotes	30 à 50	126 (Oasis traditionnelles recensées)	126

# Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
30. Mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique à l’horizon 2035 : efficacité énergétique et énergies renouvelables.	ANME	Réduction de l’intensité énergétique nationale. Base 100, année 2021.	100	95	65	50
	Différents départements sectoriels	Taux de couverture de la demande d’énergie primaire par les énergies renouvelables. Base 2021.	Moins de 3%	5%	35%	60%
31. Adopter officiellement et mettre en œuvre la stratégie 2020-2035 de gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l’économie circulaire, y compris la lutte contre la pollution par les plastiques et les produits chimiques.	Ministère de l’Intérieur, Ministère de l’Environnement	Organisation des filières de recyclage et mise en consigne. Réduction drastique de la mise en décharge à partir de 2030, à l’exception des déchets ultimes.	0	0	1	-
	Communes	Anciennes décharges progressivement réhabilitées			A partir de 2030	
	ANGED	Taux de couverture de la demande d’énergie primaire par les énergies renouvelables. Base 2021.	Moins de 1%	5%	35%	60%
		Taux de réduction des déchets ménagers et assimilés par recyclage, toutes formes de valorisation confondues. Tri à la source généralisé aux 350 communes	Négligeable	10%	35%	50%
		Généralisation du compostage familial et de quartier à la source. Pourcentage de déchets organiques, urbains et ruraux, valorisés en compost.	0	10%	35%	80%
		Interdiction totale du plastique à usage unique sous toutes ses formes.	0	100%	100%	100%
		Instauration d’une redevance municipale pour la collecte, le transport et le traitement des déchets domestiques et assimilés.	0	1	-	-
		Taux de recyclage des déchets de construction et de démolition dans les travaux publics	0	1%	30%	50%

## Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 202	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>32. Rétablir le système de collecte et de traitement des déchets spéciaux et remettre en service le centre de Jradou et les centres connexes.</b>	ME, ANGED, MIME, MARHP	Le système et le centre sont remis en service	0	1	-	-
<b>33. Mettre en place une unité d'appui et d'accompagnement des investisseurs dans les domaines de la transition écologique.</b>	ME et MEP	Un guide d'investissement élaboré et diffusé en trois langues	0	1	-	-
<b>34. Dans le cadre de l'application de la loi RSE (2018), mettre en place un programme de communication et d'accompagnement des entreprises en matière d'engagement écologique et sociétal : audit environnemental intégré et bilan carbone</b>	ME, ANPE, CITET, en collaboration avec les organisations professionnelles	Nombre d'entreprises écologiquement ou socialement responsables. Base 100 en 2021.	100	110	150	200
<b>35. Moderniser et renforcer les mécanismes et les instruments de précaution et de prévention de la pollution : EIE, études de risque/danger et évaluation des impacts sociaux.</b>	ME ANPE	Décret relatif aux études d'impact sur l'environnement révisé pour intégrer la consultation publique et l'évaluation des impacts sociaux.	Décret 2005-1991	1	-	-

# Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

## Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>36. Généraliser le traitement tertiaire et complet des eaux usées.</b>	ME, MARHP, MIME	Pourcentage des eaux usées totalement assainies et réutilisables. Base 2021.	0	2%	30%	100%
<b>37. Moderniser et renforcer les mécanismes de surveillance des milieux et de contrôle de la pollution.</b>	ME MARHP Ministère de la santé publique ANPE Communes	Nombre d'unités de contrôle opérationnelles, significativement augmenté	30	35	50	100
<b>38. Mettre en œuvre la stratégie industrielle 2035, incluant les mesures d'économie verte et résiliente et l'efficacité des ressources : eau, énergie et matières.</b>	Ministère de l'Industrie	Zones industrielles réhabilitées et transformées (écoparcs, centres de loisirs, etc.) comprenant des centres de tri des matières et des déchetteries, dans le cadre de la stratégie industrie 2035	0	1	20	Toutes les ZI
	ME UTICA	Instauration d'un audit unifié environnement : eau, énergie, carbone, sécurité et santé.	1 (audits énergie et eau, séparés)	1		
<b>39. Mettre en place un programme d'accompagnement à l'intégration de la transition écologique au sein de l'entreprise.</b>	ME/CITET et MIME	Nombre d'entreprises écologiquement et/ou socialement responsables. Base 2022	200	500	1000	-

## Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>40. Actualiser le Programme d'action national de santé environnementale, y compris la réalisation d'enquêtes épidémiologiques et le suivi de l'état de santé des populations, notamment les plus exposées à la pollution.</b>	ME Ministère de la Santé publique	Plan d'action 2010 révisé et intégré dans les plans de développement.	Version 2010	1	-	-
<b>41. Instaurer une taxe de consommation durable sur tous les supports publicitaires, avec l'obligation d'afficher dans chaque support publicitaire un message pour un geste écologique.</b>	MF	Taxe et règlement promulgués, applicables à partir de 2024	0	1	-	-
<b>42. Préparer une feuille de route pour la dépollution et la reconversion des tous les hot spot : Gabès, Gafsa, Kasserine, Sfax, Ben Arous, etc.,</b>	Ministère de l'industrie ME ANPE En collaboration avec tous les ministères	La feuille de route et le programme de dépollution sont préparés, les financements mobilisés et la mise en œuvre entamée.	Programme de dépollution du Lac de Bizerte	1	-	-
<b>43. Mettre en œuvre le Plan d'action national de consommation et production durables, élaboré en 2016.</b>	Tous les Ministères	Les actions sont mises en œuvre en concertation avec les secteurs productifs et les parties prenantes.	0	1	-	-

## Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
44. Lancer un programme national du bâtiment écologique	MEH	Un référentiel national du bâtiment écologique établi (en collaboration avec le ministère de l'équipement) et conditionne l'accès au financement bancaire	0	1		
		Action pilote inscrite dans le Plan 2023-25 : projet de construction d'une « cité administrative écologique » abritant le ministère de l'environnement et les OST sur un terrain propriété de l'ONAS, près du CITET.	0	1	-	-
45. Développer le transport durable : Un plan de développement du transport en commun propre, forte pénétration du ferroviaire, confortable, sécurisé et accessible est préparé et mis en œuvre.	Ministère du transport ; Ministère de l'Équipement ; Secteur privé	Développement du transport Hybride et électrique ; généralisation de l'infrastructure	0	Autoroutes et grandes villes	Tout le territoire	
		Part du transport en commun propre augmentée.	20%	20%	40%	80%

## Mesures, cibles et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 5. Développement de la culture, de la science et de la connaissance en faveur de la transition écologique

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>46. Mettre en place un panel permanent et transdisciplinaire d'experts pour l'étude du climat, de la biodiversité et de la dégradation des terres, connecté aux réseaux internationaux spécialisés (IPCC, IPBES et Secrétariats permanents des Conventions internationales)</b>	PG et ME en collaboration avec le MESRS	Le panel d'experts est constitué, doté d'un budget annuel et est opérationnel : un rapport scientifique est produit et publié tous les trois ans  Structures de base : UGPO et comités Climat actuels (à renforcer et pérenniser)	0	1	-	-
<b>47. Instaurer une taxe au profit de la recherche développement (ou affecter une part de la TPE à la R&amp;D) avec ristourne aux entreprises qui réalisent des projets de R&amp;D dans les domaines de la transition écologique</b>	MF et MESRS	La taxe est rendue effective et alimente un fonds spécial de R&D et éventuellement le panel d'experts	0	1	-	-
<b>48. Lancer un programme de mise à niveau des curricula universitaires en sciences et techniques de l'environnement et en développement durable, y compris les sciences humaines, politiques, économiques et sociales, en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche	Les curricula universitaires sont actualisés et les enseignants recyclés	0	1	-	-

## Mesures, cibles et acteurs de la Stratégie de transition écologique

### Domaine 5. Développement de la culture, de la science et de la connaissance en faveur de la transition écologique

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
<b>49. Mettre en place un programme national de formation professionnelle certifiante dans les métiers verts</b>	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle CITET	Le programme de formation professionnelle est fonctionnel	0	1	-	-
<b>50. Rénover et moderniser l'enseignement et la pédagogie scolaires et préscolaires en matière d'environnement et d'écologie</b>	Ministère de l'éducation et ME	Les programmes rénovés et les enseignements recyclés (projet EDENMED en cours, à réaliser d'ici 2025 et à pérenniser)	0	1	-	-
<b>51. Accorder des incitations financières et fiscales à la production de contenus écologiques et aux médias spécialisés (TV, radio, réseaux sociaux...)</b>	MF	Des médias spécialisés produisent et diffusent les contenus	0	1	-	-
<b>52. Développer et diffuser une plateforme nationale des savoir-faire et des bonnes pratiques durables</b>	ME / CITET	Plateforme opérationnelle	0	1	-	-
<b>53. Concevoir une stratégie nationale de sensibilisation-, de communication et d'éducation environnementale à déployer annuellement à grande échelle, via des supports audio-visuels, des médias sociaux, des plateformes électroniques, des activités sur le terrain, en collaboration avec tous les départements ministériels</b>	ME, en collaboration avec les ministères de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture, de la femme et de la famille, de la jeunesse et des sports, de l'emploi et de la formation professionnelle, des affaires religieuses, de la santé, de la justice (pénitenciers), de la défense (casernes), des collectivités locales, des technologies de l'information et de la communication, de l'agriculture	Stratégie conçue et opérationnelle	0	1	1	1

